



P R É F A C E

S U R

A B D I A S.

L'Écriture ne nous apprend rien ni de la vie, ni de la mort d'Abdias, ni du tems auquel il a vécu, ni de sa patrie, ni de sa mission ; tout ce qu'on en lit dans les Auteurs Juifs, & dans ceux qui nous ont rapporté leurs traditions, est si incertain, qu'on n'y peut faire aucun fonds. On tient communément qu'il étoit de la tribu d'Ephraïm, (a) & natif de Béthacamar, ou Béthacaron, près de Sichem, où l'on dit qu'il fut enterré avec ses peres. Saint Jérôme, (b) après les anciens Juifs, semble croire que c'est cet Abdias Intendant de la maison d'Achab, qui cacha dans des cavernes cent Prophètes, (c) que Jézabel vouloit faire mourir. On dit aussi qu'il étoit Profélyte, & le même que ce Centenier qui fut envoyé le troisième, pour faire descendre Elie de la montagne, & que ce Prophète épargna, après avoir fait descendre le feu du Ciel sur les deux Centeniers qui étoient venus avant lui. (d) Quelques autres ajoûtent que c'est lui qui étoit l'époux de cette veuve de Sarepta, dont Elie ressuscita le fils. (e) Si on reçoit ce dernier sentiment, il faudra dire aussi qu'Abdias étoit pere du Prophète Jonas, puisque selon les Auteurs Juifs, Jonas étoit fils de la veuve de Sarepta.

Le Rabbin Salomon enseigne qu'Abdias étoit un Profélite Iduméen, qui avoit du crédit dans la Cour d'Achab, & de Jézabel. Il dit que c'est l'opinion commune de ses confreres. Codurc l'appuye dans sa Préface sur Job. Mais le sentiment de Jarchi est rejeté par d'autres Rabbins.

(a) *Pseudo-Epiph. & Pseudo-Doroth. Isidor. &c.* | *Proph. Genebr. Chronic. an. 3272. &c.*
 (b) *Ieronym. initio Comment. in Abdiam, &* | *(c) 3. Reg. xviii. 4.*
Epiph. Isidor. Doroth. Chronic. Alex. Rupert. | *(d) 4. Reg. i. 13.*
Sixt. Senens. in Abdia. Mont. in Prefat. in xlii. | *(e) 4. Reg. xviii. 22.*

Abdias les menace d'une punition exemplaire, (a) & de les traiter comme ils ont traité les autres. Il dit qu'ils ne se réjouiront point alors de la désolation de Juda, & qu'ils ne lui insulteront plus de ce qu'il est emmené captif parmi les nations, & qu'ils n'entreront plus dans Jérusalem après sa prise, qu'ils ne se tiendront plus sur les avenues pour mettre à mort ceux qui s'enfuyront, &c. (b) Il est certain que tout cela étoit passé lorsqu'Abdias parloit aux Iduméens. Jérusalem étoit donc prise, & Juda emmené en captivité.

Après avoir annoncé à Edom les maux qui lui devoient arriver de la part des Chaldéens, il les menace encore de la part de Juda. Il dit que Jérusalem sera rétablie, & que la montagne de Sion sera un lieu de salut, & de sûreté; que Jacob possédera ceux qui l'avoient possédé; que la maison d'Israël sera comme une flamme, & la maison d'Esau comme de la paille; qu'elle sera consumée, assujettie, dominée par la maison de Juda: (c) Enfin il prédit clairement le retour des Juifs, & des Israélites de leur captivité. (d) Or de tout cela il s'ensuit évidemment qu'Abdias prophétisoit dans la tribu de Juda, après la prise de Jérusalem, & dans l'intervalle qui s'écoula entre la prise de cette ville, & la désolation de l'Idumée par l'armée de Nabuchodonosor, la vingt-troisième année de ce Prince, & la cinquième après la ruine de Jérusalem, & du Temple. (e) Au reste on ne doit pas être surpris de voir un Prophète dans Juda, après la ruine de Jérusalem. Jérémie ne fut point emmené en captivité, & le Prophète Habacuc, dont il est parlé dans Daniel, (f) vivoit dans le même pays pendant la captivité du peuple.

Abdias semble avoir emprunté le verset 4. de sa prophétie de ce que dit Balaam touchant les Cinéens. (g) Le verset 8. d'Abdias, & le septième du Chapitre XLIX. de Jérémie, de même que les versets 9. & 10. du même Prophète, & les 5. & 6. d'Abdias, sont presque entièrement semblables. Il en est de même du verset 12. de Jérémie, comparé au 16. d'Abdias. Enfin les versets 1. 2. 3. 4. de ce dernier sont tout semblables aux 14. 15. & 16. de Jérémie. Il n'est pas mal-aisé de décider lequel des deux est copiste, puisque Jérémie prophétisoit contre Edom sous le regne de Joakim, ou au plus tard sous Sédécias. (h) Mais il n'est point fort extraordinaire de voir les Prophètes s'exprimer en mêmes termes sur un même sujet. (i)

(a) Abdias v. 15.

(b) v. 12. 13. 14.

(c) v. 17. 18. 21.

(d) v. 19. 20. 21.

(e) Joseph. Antiq. lib. x. c. 112

(f) Dan. xiv. 32. & seq.

(g) Num. xxiv. 21.

(h) Voyez notre Commentaire sur Jerem. XLIX.

1.

(i) Comparez Mich. iv. 1. & Isai. 11. 2.



COMMENTAIRE LITTERAL SUR A B D I A S.

CHAPITRE UNIQUE.

Prophétie contre les Iduméens. Leur orgueil, leur cruauté contre les Juifs. Leur ruine entière. Les Israélites reviendront de leur captivité, & étendront leur domination sur l'Idumée, & sur les Provinces voisines.

¶. 1. *V*iso Abdia. Hac dicit Dominus Deus ad Edom : *Auditum audivimus à Domino, & legatum ad gentes misit : Surgite, & consurgamus adversus eum in pralium.*

¶. 1. **P**rophétie d'Abdias. Voici ce que le Seigneur notre Dieu dit à Edom : Nous avons entendu le commandement du Seigneur : il a envoyé son Ambassadeur aux nations : Venez, marchons tous ensemble contre Edom pour le combattre.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **V**ISO ABDIÆ. *Prophétie d'Abdias.* Nous avons examiné dans la Préface tout ce qui regarde la personne d'Abdias, sa vie, & le tems de ses prédictions.
HÆC DICIT DOMINUS AD EDM. *Voici ce que le seigneur dit à Edom, ou touchant Edom, (a) ou contre Edom. Voici la prophétie qu'il adresse à Edom par ma bouche. Les*

(a) כח אומר אדני יחוח לאדם Vide Sanct. Vatab. Jun. Musf. Li vell. c. c.

2. *Ecce parvulum dedi te in gentibus : contemptibilis tu es valde.*

2. Je vous ai rendu l'un des moindres peuples du monde, & vous êtes digne d'un souverain mépris.

COMMENTAIRE.

Juifs sous le nom d'Edom, entendent ici les Romains. Quelques autres Interprètes (a) entendent les Juifs eux-mêmes, désignez sous le nom d'Iduméens. Pour nous, nous l'entendons tout simplement; & la suite du Commentaire fera voir qu'on peut fort bien appliquer aux Iduméens toute la prophétie.

AUDITUM AUDIVIMUS A DOMINO; ET LEGATUM ADGENTES MISIT. *Nous avons entendu le commandement du Seigneur; il a envoyé son Ambassadeur aux nations.* Jérémie: (b) *J'ai ouï la parole du Seigneur; il a envoyé une ambassade aux nations.* Le Prophète pour exprimer d'une manière plus vive la perte prochaine des Iduméens, nous représente le Seigneur qui forme son armée, & qui assemble les troupes de ses alliez, pour marcher contre l'Idumée. La guerre est résoluë; j'ai ouï le souverain Maître des nations, qui a député ses messagers par tout, pour faire avancer ses troupes. Il a envoyé dire aux nations: Venez; marchons ensemble contre Edom. Il est à la tête des armées Chaldéennes, qui viendront fonder sur ce pays. Nous ne doutons point que cette guerre ne soit celle dont parle Joseph, (c) & qui nous est si souvent insinuée par les Prophètes, (d): que fit Nabuchodonosor contre tous les peuples des environs de la Judée. Elle arriva quatre ou cinq ans après la ruine de Jérusalem. Abdias parle des cruautés exercées par les Iduméens contre les Juifs dans cette occasion, & de la captivité de ceux-ci, comme d'une chose passée. La guerre contre l'Idumée étoit une punition de ce que ces peuples avoient fait contre leurs freres dans leur dernière disgrâce. On dispute qui sont ces messagers, ou ces Ambassadeurs que Dieu députe pour assembler ses troupes. Les uns veulent que ce soit Abdias lui-même, ou Jérémie; d'autres, que ce soit le Messie; (e) d'autres, que ce soient des Anges exécuteurs de la justice du Très-Haut; d'autres enfin, que ce soit une impression que Dieu répand dans les esprits, & dans les volontez de ceux qu'il veut déterminer à quelque entreprise extraordinaire. Les Prophètes, dont le stile est ordinairement figuré, & animé, nous dépeignent ce mouvement, comme un messager député pour faire hâter l'exécution des ordres du Seigneur. (f).

(a) Vide, si lubet, Sanct. Prolog. 1. n. 8.

(b) Jerem. XL. x. 14.

(c) Joseph Antiq. lib. x. c. 11.

(d) Voyez Ezech. xxv. xxxv. xxxvi. Jerem. xxv. 21. 22. 23 & XLVII. 3. & XLIX. 7.

(e) Jeronym. Rupert. Remig. Glossa, Dionys. Hugo. Haimo.

(f) Vide Sanct. hic. n. 7. Theodoret. Cyrill. Rib. Liram.

3. *Superbia cordis tui extulit te, habitantem in scissuris petrarum, exaltantem solium tuum : qui dicis in corde tuo : Quis detrahet me in terram ?*

4. *Si exaltatus fueris ut aquila, & si inter sidera posueris nidum tuum : inde detraham te, dicit Dominus.*

3. Mais l'orgueil de votre cœur vous a élevé, parce que vous habitez dans les fentes des rochers ; vous avez placé votre trône dans les lieux les plus hauts, vous dites en vous-même : Qui m'en tirera, & me fera tomber en terre ?

4. Quand vous prendriez votre vol aussi haut que l'aigle, & que vous mettriez votre nid parmi les astres, je vous arracherai de là, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

Ÿ. 2. ECCE PARVULUM DEDI TE IN GENTIBUS. *Je vous ai rendu un des moindres peuples du monde.* Les Iduméens comparez aux puissantes nations des Assyriens, des Chaldéens, des Egyptiens, des Syriens, des Arabes, &c. étoient sans doute peu de chose : mais ils devoient tomber dans un état encore bien plus humilié, après les malheurs dont leur Royaume devoit être accablé, & dont Abdias les menace ici. Peuple abject, & méprisable, falloit-il vous élever d'orgueil, & vous flatter de votre force, resserré comme vous êtes dans les limites d'un pays si borné, si stérile, & si pauvre ?

Ÿ. 3. HABITANTEM IN SCISSURIS PETRARUM ; EXALTANTEM SOLIUM TUUM. *Vous habitez dans les fentes des rochers ; vous avez placé votre trône dans les lieux les plus hauts.* L'Hébreu, (a) & les Septante : (b) *Vous avez élevé vos demeures dans les fentes des rochers ; vous avez haussé votre habitation ; vous vous êtes guindé au haut des rochers, & vous êtes enfoncé dans les cavernes inaccessibles que vous y avez creusées.* Saint Jérôme nous apprend (c) que toute la partie méridionale de la Palestine, depuis Eleutéropolis, jusqu'à Pétra, & jusqu'à Ailath, étoit toute pleine de cavernes creusées dans le roc, & de demeures souterraines, semblables à des fours, (d) où les habitans du pays font leur demeure. C'étoit autrefois la demeure des Iduméens : *Omnis australis regio Idumaeorum . . . in specubus habitatiunculas habet, & propter nimios calores solis, quia meridiana Provincia est, subterraneis sugariis utitur.* Jérémie dans un passage parallèle à celui-ci, (e) porte : *Vous qui habitez dans les creux du rocher ; qui vous êtes saisi de la hauteur de l'élévation.* On pourroit aussi traduire : *Vous avez élevé vos demeures dans les creux de Séla ; (autrement Pétra, Capitale de l'Idumée) dans la hauteur de vos habitations ; dans*

(a) הַשִּׁאֵר שְׁבִנֵי בְחֲנוּי סֶלַע טְרוֹם שְׂכָחוּ

(b) אֲשֶׁר אֶעֱרִימָלָהּ עַל.

(c) Ieronym. hic. Ÿ. 8.

(d) Idem in Amos 1. *Qui casus habuerunt sur-*

orum similes, quas Afri appellant Mapalia.

(e) Jerem XLIX. 16 *Qui habitas in cavernis petrae, & apprehendere niteris altitudinem collis.*

5. *Si fures introissent ad te, si latrones per noctem, quomodo conticuisse? Nonne furati essent sufficientia sibi? Si vindemiatores introissent ad te, numquid saltem racemum reliquissent sibi?*

6. *Quomodo scrutati sunt Esau? Investigaverunt abscondita ejus?*

5. Si des voleurs, si des brigands étoient entrez chez vous pendant la nuit, comment vous seriez-vous tenu dans le silence? Ne se feroient-ils pas contentez de prendre ce qui les auroit accommodez? Si des gens étoient venus malgré vous pour vendanger votre vigne, ne vous auroient-ils pas laissé au moins une grappe de raisin?

6. Mais comment les ennemis ont-ils traité Esau? Ils ont fouillé par tout, & dans les endroits les plus cachez, sans lui rien laisser.

COMMENTAIRE.

cette ville si élevée par son assiette, & si forte par la nature, & par l'art. Il appelle les maisons de Pétra, des creux, ou des nids, parce que cette ville étant bâtie sur un rocher, la plupart des maisons y étoient creusées dans le roc. Cette dernière traduction n'est point à rejeter.

¶ 4. SI INTER SIDERA POSUERIS NIDUM TUUM, INDE DETRAHAM TE. *Quand vous mettriez votre nid parmi les astres, je vous arracherai de-là.* Ni la hauteur de vos rochers, ni la profondeur de vos cavernes, ni l'assiette avantageuse de vos forts ne vous garantiront pas de mes mains. *Quand son orgueil l'éleveroit jusqu'au Ciel, & qu'il cacheroit sa tête dans les nuës, à la fin il sera abattu, & méprisé comme le fumier, dit Job. (a)*

¶ 5. SI FURES INTROISSENT AD TE, ... QUOMODO CONTICUISSES? NONNE FURATI ESSENT SUFFICIENTIA SIBI. *Si des voleurs étoient entrez chez vous, comment vous seriez-vous tenu dans le silence? Ne se feroient-ils pas contentez de prendre ce qui les auroit accommodez, & ne vous auroient-ils pas laissé au moins ce qu'ils n'auroient pas voulu? Ils n'auroient pris que ce qu'ils auroient pû emporter, & ce qui leur auroit tombé sous la main; & vous auriez du moins crié au voleur: Mais comment les Chaldéens vous ont-ils volé? Quomodo scrutati sunt Esau? Ou n'ont-ils pas fureté? Que vous ont-ils laissé? Avez-vous osé seulement ouvrir la bouche? Ne vous ont-ils pas chassé jusques hors de votre pays? Usque ad terminum miserunt te.* Dans le passage de Jérémie parallèle à celui-ci, nous lisons: (b) *Si des vendangeurs étoient venus dans votre vigne, ils ne vous auroient point laissé de raisins; & si des voleurs de nuit fussent venus, ils auroient ravagé (ou ravi) ce qui leur auroit été nécessaire. On le peut aussi traduire par une interrogation: Si quelqu'un étoit*

(a) Job. xx. 6. 7.

(b) Jerem. xlix. 9. 10.

לֹא יִשְׁאִירוּ עוֹלָלוֹת אִם נִגְנִים כְּלִילָה | אִם נִצְרִים כְּאוֹרֵךְ

חֲשִׁיתוּ דִּם

עֵינַי

7. *Usque ad terminum emiserunt te : omnes viri fœderis tui illuserunt tibi : invaluerunt adversum te vir pacis tuae : qui comedunt tecum , ponent insidias subter te : non est prudentia in eo.*

7. Ils vous ont poursuivi jusqu'aux confins de votre pays. Tous vos alliez se sont jouiez de vous. Vos amis ont été vos vainqueurs. Ceux qui mangeoient à votre table, vous ont dressé des embûches. Edom est sans intelligence.

COMMENTAIRE.

venu vendanger votre vigne , ne vous auroit-il pas laissé quelques grapes ? Et si des voleurs étoient entrez de nuit dans votre maison , ils n'auroient pris que ce qui leur convenoit. Au moins ne vous auroient-ils pas dépouillé ; vous vous seriez sauvé , & ils n'auroient pas eu le tems de chercher par tout. *Mais j'ai dépouillé Esau* , dit le Seigneur , *j'ai découvert tout ce qu'il avoit de plus caché.* Le Prophète parle de tout ceci comme d'une chose passée , quoiqu'elle ne fût pas encore arrivée lorsqu'il parloit.

Ÿ. 7. OMNES VIRI FOEDERIS TUI ILLUSERUNT TIBI : INVALUERUNT ADVERSUM TE. *Tous vos alliez se sont jouez de vous ; vos amis ont été vos vainqueurs.* Les Chaldéens auxquels vous vous étiez attachez , & dont vous vous étiez rendus les ministres , pour exercer leurs cruautés contre les Juifs , seront ceux-là même qui vous insulteront , & qui vous désoleront. Après avoir assujetti Israël , & pillé ses richesses , votre tour viendra , & on vous dépouillera ; mais de telle sorte , qu'on ne vous laissera rien , & qu'on vous chassera jusques hors de votre pays. Nous savons par l'Écriture , que les Iduméens prêtèrent leur secours avec un zèle trop ardent , lorsqu'il s'agit de ruiner la ville , & le Temple de Jérusalem. (a)

QUI COMEDUNT TECUM , PONENT INSIDIAS SUBTER TE. *Ceux qui mangeoient à votre table , vous ont dressé des embûches.* L'Hébreu à la lettre : (b) *Votre pain , ils ont mis une playe (une maladie) sous vous.* Ce qui est expliqué fort clairement par le Chaldéen , dans le sens de la Vulgate : *Ceux qui mangent du pain à votre table , ont dressé des pièges sous vous , sous vos pieds.* D'autres : *Vos amis ont mis un poison mortel en la place de la nourriture qu'ils vous présentent.* Les Septante (c) n'ont point exprimé , *votre pain.*

NON EST PRUDENTIA IN EO. *Edom est sans intelligence.* Il ne s'aperçoit pas des pièges qu'on lui tend. Quelques-uns (d) le rapportent à cette playe , ou à ce poison mortel dont il a parlé auparavant. C'est une playe dont vous ne vous défiez point ; elle vous tuera sans que vous le sentiez.

(a) Vide Psal. cxxxvi. 7. Ezech. xxv. 12. Jerem. xli. 6. xxv. 14. & xlix. 7. Thron. iv. 21. 22. 3. Esdr. iv. 45.

(b) לחםך ישיטו כזיר תחתך

(c) Ἐταρασε ὑμῶν ἐν τῷ ἄρτῳ σου.

(d) Jun. Tramel. Pifc. Tarnov. Lud. de Dieu.

8. Numquid non in die illa, dicit Dominus, perdam sapientes de Idumæa, & prudentiam de monte Esau?

9. Et timebunt fortes tui à meridie, ut intreat vir de monte Esau.

10. Propter interfectionem, & propter iniquitatem in fratrem tuum Jacob, operiet te confusio, & peribis in æternum.

11. In die cum stares adversus eum, quando capiebant alieni exercitum ejus, & extranei ingrediebantur portas ejus, & super Jerusalem mittebant sortem: tu quoque eras quasi unus ex eis.

8. N'est-ce pas en ce jour-là, dit le Seigneur, que je perdrai les sages de l'Idumée, & que je bannirai la prudence de la montagne d'Esau?

9. Vos braves du midi seront saisis de frayeur, parce qu'il se fera un grand carnage sur la montagne d'Esau.

10. Vous serez couvert de confusion à cause des meurtres que vous avez commis, & de l'injustice que vous avez faite à Jacob votre frere, & vous périrez pour jamais.

11. Vous vous êtes déclaré contre lui, lorsque son armée a été défaite par les ennemis, lorsque les étrangers entroient dans ses villes, & qu'ils jettoient le sort sur les dépoüilles de Jérusalem. C'est alors que vous avez paru parmi eux comme l'un d'entr'eux.

COMMENTAIRE.

¶ 8. PERDAM SAPIENTES DE IDUMÆA. Je perdrai les sages de l'Idumée. Les Auteurs sacrez parlent assez souvent de la sagesse des Iduméens. N'y a-t'il plus de sagesse dans Thémán, dit Jérémie? (a) Les fils d'Edom sont dépourvus de conseil; leur sagesse est devenue inutile. Eliphaz, ami de Job, si connu par sa sagesse, étoit de Thémán, ville célèbre dans l'Idumée. Job lui-même étoit Iduméen.

¶ 9. TIMEBUNT FORTES TUI A MERIDIE. Vos braves du midi seront saisis de frayeur. L'Hébreu: (b) Vos braves de Thémán seront effrayez. Thémán ville de l'Idumée, étoit à quinze milles de Pétra; & du tems de saint Jérôme, les Romains y entretenoient une garnison. (c)

¶ 10. PROPTER INTERFECTIONEM, ET PROPTER INIQUITATEM IN FRATREM TUUM. A cause des meurtres, & de l'injustice que vous avez faite à Jacob. On a plus d'un événement qui justifie le reproche que le Prophète fait ici aux Iduméens. Après la guerre que Phacée Roi d'Israël, & Rasin Roi de Syrie, firent successivement à Achaz Roi de Juda, les Philistins, & les Iduméens vinrent fondre sur ce malheureux Royaume, (d) y prirent un nombre de villes, & firent un grand butin, & dans les dernières disgraces des Juifs, lorsque les Chaldéens vinrent attaquer Jérusalem, les Iduméens se joignirent à eux: Tu eras quasi unus ex eis. Ils firent sentir à Juda leur haine invétérée, & leur ancienne inimitié, en faisant mourir tous ceux qui tombèrent entre leurs

(a) Jerem. XLIX. 7.

(b) ותור גבוריך תיסן

(c) Euseb. & Ieronym. in locis.

(d) 2. Par. XXVIII. 17. 18.

12. *Et non despicies in die fratris tui, in die peregrinationis ejus : & non lataberis super filios Juda in die perditionis eorum : & non magnificabis os tuum in die angustia.*

12. Vous ne vous moquerez plus de votre frere au jour de son affliction, au jour qu'il sera emmené hors de son pays : les enfans de Juda ne vous deviendront point dans leur malheur un sujet de joye, & vous ne vous glorifierez point insollement lorsqu'ils seront accablez de maux.

C O M M E N T A I R E.

ains, & en poussant les ennemis à mettre le feu à la ville, & au Temple : (a) *Exinanite, exinanite*, disoient-ils, *usque ad fundamentum in ea.*

¶ III. QUANDO CAPIEBANT ALIENI EXERCITUM EJUS. *Lorsque les étrangers prenoient son armée.* Il semble faire attention à ce qui arriva au Roi Sédécias, qui fut pris par les Chaldéens avec ses gardes, & ses Officiers, lorsqu'ils fuyoient pendant la nuit vers les campagnes de Jéricho.

SUPER JERUSALEM MITTEBANT SORTES. *Ils jettent le sort sur les dépouilles de Jérusalem.* Après la prise de cette ville par les Chaldéens, on jetta au sort les dépouilles, & les esclaves que l'on y prit, ou même, lorsqu'ils jettoient au sort s'ils brûleraient, & démoliroient cette ville ; car parmi les Chaldéens le sort decidoit de tout, les Iduméens au lieu de consoler leurs freres, & de soulager leur peine, se joignirent à leurs ennemis pour les outrager, & pour ajouter affliction sur leur affliction :

¶ 12. ET NON DESPICIES IN DIE FRATRIS TUI. *Vous ne vous moquerez plus de votre frere au jour de son affliction.* Lorsque vous serez vous-même accablé de maux, & livré à vos ennemis, vous n'insulterez plus à votre frere. Vous serez assez occupé de vos propres disgraces. Autrement : Vous ne deviez point ainsi mépriser votre frere, & le railler dans son malheur. Le futur est souvent mis pour ce qui se doit faire, & ce qui doit arriver. Par exemple : (b) *Némor a violé la fille d'Israël ; ce qui ne se fera point ;* c'est-à-dire, ce qui n'étoit point une chose à faire. Ou bien : *Vous ne mépriserez point ;* c'est-à-dire : Gardez-vous bien de mépriser votre frere, &c.

NON MAGNIFICABIS OS TUUM. *Vous ne vous glorifierez point insollement.* Ou plutôt : Vous ne lui insulterez point d'une manière pleine de hauteur ; vous ne proférerez point contre lui des discours insolens. L'Hebreu à la lettre. (c) *Vous n'aggrandirez point votre bouche*, comme ceux qui bâillent, ou qui tirent la langue, pour se moquer ; ou plutôt, qui prennent des airs de hauteur, & d'insolence. (d)

(a) Psal. cxxvi. 7.

(b) Genes. x. xiv. 7. in Hebraeo.

(c) מל גדל ב' י'.

(d) Voyez 1. Reg. 11. 3. Nolite multiplicare loqui sublimis gloriose.

13. *Neque ingredieris portam populi mei in die ruinae eorum: neque despicias, & tu in malis ejus in die vastitatis illius: & non emitteris adversus exercitum ejus in die vastitatis illius.*

14. *Neque stabis in exitibus ut interficias eos qui fugerint: & non concludes reliquos ejus in die tribulationis.*

15. *Quoniam juxta est dies Domini super omnes gentes: sicut fecisti, sicut tibi: retributionem tuam converteret in caput tuum.*

13. Vous n'entrerez point dans la ville de mon peuple quand il sera ruiné: vous ne lui insulterez point comme les autres dans son malheur lorsqu'il périra; & vous ne ferez point envoyé contre son armée lorsqu'il sera mis en fuite.

14. Vous ne vous tiendrez point sur les chemins pour tuer ceux qui fuiront, & vous n'enfermerez point les restes de ses habitans au jour de son affliction.

15. Car le jour du Seigneur est prêt d'éclater sur toutes les nations. Vous serez traité comme vous avez traité les autres; & Dieu fera retomber sur votre tête le mal que vous leur avez fait.

COMMENTAIRE.

ψ. 13. ET NON EMITTERIS ADVERSUS EXERCITUM EJUS, IN DIE VASTITATIS ILLIUS. *Vous ne ferez point envoyé contre son armée, lorsqu'il sera mis en fuite.* Vous penserez à toute autre chose qu'à poursuivre vos frères après leur défaite, & à prêter votre ministère à leurs ennemis, pour empêcher qu'il n'en échappe aucun. On pourroit traduire l'Hébreu: (a) *Et vous ne vous jetterez point sur ses biens, au jour de sa perte.* Les Septante: (b) *Vous ne vous joindrez point à l'armée de ses ennemis, au jour de sa destruction.*

ψ. 14. ET NON CONCLUDES RELIQUOS EJUS. *Et vous n'enfermerez point les restes de ses habitans au jour de son affliction.* Vous ne leur fermerez point le passage, pour les empêcher de fuir; ou, vous ne les enveloppez point, pour les livrer à leurs ennemis. Il auroit été aisé aux Iduméens de faciliter la retraite à plusieurs Juifs, pendant la dernière guerre de Nabuchodonosor; ils auroient pû les cacher dans leur pays, ou les recevoir parmi eux, ou du moins ne les pas empêcher de se sauver dans l'Egypte, dans l'Arabie, ou ailleurs: mais par une inhumanité inouïe, ils ne se contentoient pas de se joindre à leurs ennemis: ils se mettoient sur les défilés, & mettoient à mort tous ceux qui tombaient entre leurs mains. Ils s'atroupoient dans la plaine, & enveloppoient les fuyards, pour les livrer à l'épée des Chaldéens.

ψ. 15. JUXTA EST DIES DOMINI SUPER OMNES GENTES. *Le jour du Seigneur est prêt d'éclater sur toutes les nations.* Le jour du Sei-

(a) ואל תשליכה בחרו ביום איוויו
(b) μηδὲ συνιστήσθε ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς ἀπολείας αὐτῶν, ἐν

16. *Quomodo enim bibistis super montem sanctum meum, bibent omnes gentes jugiter: & bibent, & absorbent, & erunt quasi non sint.*

16. Car de même que vous avez bû sur ma montagne sainte, ainsi toutes les nations le boiront sans discontinuer: elles en prendront jusq'au fond du vase, & elles deviendront comme si elles n'avoient jamais été.

COMMENTAIRE.

gneur, est le jour de sa vengeance, & de ses jugemens. (a) Nous croyons qu'Abdias prophétisa après la prise de Jérusalem. Peu d'années, c'est-à-dire cinq ans après, Nabuchodonosor pendant qu'il faisoit le siège de Tyr, attaqua les nations voisines; (b) les Ammonites, les Moabites, & les Iduméens, ainsi que les Prophètes l'avoient si souvent prédit. Joseph n'exprime pas les Iduméens, dans le dénombrement qu'il fait des peuples assujettis par Nabuchodonosor: mais les Auteurs sacrez ne sont pas moins exprès sur leur sujet, que sur les autres qui devoient boire le calice de la main de ce Prince.

ÿ. 16. QUOMODO BIBISTIS SUPER MONTEM SANCTUM MEUM, BIBENT OMNES GENTES JUGITER. *Car de même que vous avez bû sur ma montagne sainte; ainsi toutes les nations boiront sans discontinuer.* Jérémie dans le passage parallèle, lit: (c) *Voilà que ceux qui ne devoient pas boire le calice, n'ont pas laissé de le boire; & vous prétendriez en être exempt? Vous n'en serez point exempt; vous le boirez assurément vous-même.* Comme s'il disoit: Voilà mon peuple, qui demeurait sur ma montagne sainte, & qui étoit beaucoup moins coupable que vous, qui n'a pas laissé d'être enyvré du calice de ma colère; il en a bû, & je l'ai traité dans ma rigueur: Et vous, Edom, après tout ce que vous avez fait, vous en feriez exempt? Vous en boirez, & toutes les autres nations avec vous. Comme vous, Juda, en avez bû sur ma montagne sainte, ainsi en boiront toutes les nations à leur tour, & sans discontinuer. Les Septante: (d) *De même que vous avez bû du vin sur ma sainte montagne, ainsi en boiront tous les peuples.* Quelques-uns (e) expliquent ainsi ce passage: De même que vous, Iduméens, avez bû avec les Chaldéens sur la montagne sainte de Sion, en signe de réjouissance de la prise de Jérusalem; ainsi toutes les nations boiront, & se réjouiront de votre disgrâce. Mais la première explication se soutient mieux avec la suite.

(a) *Vide sup. Osee ix. 7. Joel i. 15. Amos v. 18. &c.*
 (b) *Joseph. Antiq. l. x. c. 11. Τὸ γὰρ πῆμα τῆς Ἰερουσαλὴμ ἀποθήκῃς ἔτι, ὃ ἔτι τῆς, & ἰμορῶν τῆς Ναβουχοδονοσορ, ἐμαρτύρησεν ὁ ἀπὸς ἐπὶ τῆς ἀσπίδος Σαββαν. Καὶ ἀπέχετο αὐτῆς, ἰσχυρῶς, & Ἀρραβίτας, & Μωαβίτας: ποιησάμενος δι' ὧν ἡμεῖς ἐπέβη τὸ ἴδιον, ἐπέβηκεν οἷς τῆς Λυγαρίας, &c.*

(c) *Jerem xliv. 12. וְהָיוּ כְּמֵתִים אֲשֶׁר לֹא יָדְעוּ לָבוֹת וְלֹא יָדְעוּ לָמוּת וְלֹא יָדְעוּ לָחַיִּים וְלֹא יָדְעוּ לָמוּת וְלֹא יָדְעוּ לָחַיִּים וְלֹא יָדְעוּ לָמוּת*
 (d) *Οἱ τῶν ἰσραὴλ ἐπὶ τὸ ἴδιον τὸ ἄγιον μὲν, πῶς τὸν πάντα τα ἴδιον ἔπος Theodores. Ἐπει τὸν μοσικόν. Ils ont lu חמור Chemer, au lieu de חמיר Tamid.*
 (e) *Vide Jeronym. Cyrill. Vat. & alios plures.*

17. *Et in monte Sion erit salvatio, & erit sanctus; & possidebit domus Jacob eos qui se possederant.*

17. Mais ce sera sur la montagne de Sion que se trouvera le salut. Elle sera sainte; & la maison de Jacob possédera ceux qui l'avoient possédée.

COMMENTAIRE.

BIBENT, ET ABSORBEBUNT, ET ERUNT QUASI NON SINT. Elles en prendront jusqu'au fond du vase, & elles deviendront comme si elles n'avoient jamais été. Je les forcerai à boire le calice de ma fureur; elles le boiront jusqu'à la lie; elles périront, & ne se releveront point. En effet ni les Iduméens, ni les Ammonites, ni les Moabites, ni les Philistins, ni les Chaldéens eux-mêmes, n'eurent pas le même avantage que les Juifs après leur chute. Juda se rétablit dans son pays; la Judée se repeupla; elle s'éleva même à la puissance Royale; elle assujettit les peuples voisins; ce que ne firent point les autres nations. *Boire le calice*, est une expression commune dans les Auteurs sacrez, pour désigner la vengeance du Seigneur. *Il tient en sa main une coupe pleine de vin tout préparé; la lie y est encore; tous les pécheurs de la terre en goûteront*, dit le Psalmiste. (a) Plaute (b) s'est servi de la même expression: *Indè foràs tacitus exeo cum ornatu quo vides, us senex hoc eodem poculo quo ego bibi, biberes.*

¶ 17. **IN MONTE SION ERIT SALVATIO, ET ERIT SANCTUS.** Ce sera sur la montagne de Sion que se trouvera le salut; elle sera sainte. Après le retour de la captivité, ceux qui se retirèrent sur le mont de Sion, y trouveront leur salut. Les Juifs qui revinrent de Babylone, & qui s'établirent à Jérusalem, éprouvèrent en cent manières différentes la protection du Seigneur; & pendant que les Rois de Perse, qu'Alexandre, & ses successeurs ravagèrent, & ruinèrent en différentes rencontres la plupart des peuples, & des Provinces voisines de la Judée, celle-ci fut toujours protégée d'une manière particulière. Les persécutions d'Antiochus Epiphane furent violentes; mais elles passèrent avec rapidité, & disposèrent les choses à l'avantage des Juifs. Ils se mirent enfin en une pleine liberté, & virent même des Rois de leur nation, dont le pouvoir ne fut pas inférieur à celui des anciens Rois de la nation.

POSSEDEBIT DOMUS JACOB EOS QUI SE POSSEDERANT. La maison de Jacob possédera ceux qui l'avoient possédée. Les Israélites après la captivité (c) se rendirent les maîtres des Iduméens, des Ammonites, des Moabites, & des Philistins, qui avoient usurpé une partie de leur Etat durant les dernières guerres qu'ils avoient soutenues contre les Rois d'Is

(a) Psal. LXXIV. 9.

(b) Plaut. Casina.

(c) Ita Hieronymus Theodorus. Cyrillus. Hieronymus.

18. Et erit domus Jacob ignis, & domus Joseph flamma, & domus Esau stipula: & succendentur in eis, & devorabunt eos: & non erunt reliquia domus Esau, quia Dominus locutus est.

18. La maison de Jacob sera un feu, la maison de Joseph une flamme, & la maison d'Esau sera une paille sèche: elle en sera embrasée, & ils la dévoreront, sans qu'il en reste la moindre chose; car c'est le Seigneur qui a parlé.

COMMENTAIRE.

raël, contre ceux de Syrie, & contre ceux de Chaldée. Ils assujettirent les Cuthéens, qui avoient été envoyez dans leur pays. En un mot nous voyons les Juifs maîtres de toute la Palestine, tant deçà, que delà le Jourdain, plusieurs années avant la venuë de JESUS-CHRIST. Mais depuis que ce divin Sauveur eut établi son Royaume spirituel dans l'Eglise Chrétienne, non-seulement la Palestine, mais l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, l'Idumée, & toutes les Provinces, & tous les peuples du monde sont devenus ses sujets, & son Royaume. (a) On pourroit traduire l'Hébreu (b) par: *Et la maison de Jacob possédera ses biens.* Elle rentrera dans la possession de son ancien héritage. C'est le sens le plus simple, & le plus aisé.

¶ 18. ERIT DOMUS JACOB IGNIS, ... ET DOMUS ESAU STIPULA. *La maison de Jacob sera un feu, & la maison d'Esau sera une paille sèche.* Les Juifs après leur retour de Babylone, furent comme un feu à la maison d'Esau. Ils firent souvent la guerre aux Iduméens, & les réduisirent enfin à recevoir le joug, & à pratiquer les cérémonies de la Religion Juive. (c)

NON ERUNT RELIQUIÆ DOMUS ESAU. *Sans qu'il en reste la moindre chose* Il ne faut pas toujours presser à la lettre les expressions des Prophètes. Souvent elles sont exagérées. Ils mettent une ruine entière, pour une très-grande défaite. On ne parle pas autrement dans le langage ordinaire. Une armée dont il n'est resté que peu de monde, a été entièrement défaite. Une Province qu'on aura ravagée, sera ruinée sans ressource, sans pouvoir jamais s'en relever. En Latin: *Perii, occidi, nullus sum, &c.* Tout cela dans le fonds signifie bien moins que les paroles ne le portent. Les Septante: (d) *Il n'y aura personne qui porte du froment dans la maison d'Esau.* Il n'y aura personne qui lui fournisse des provisions. (e) Ou selon d'autres: *Il n'y aura point de porte-flamme.* Les Grecs appelloient de ce nom *pyrpharos*, porte-feu, ou porte-flamme, celui qui échappoit seul

(a) Vide Aug. de Civit. lib. xviii. c. 3. Ieron. & Theodoret. hic. Rupert. Lyr. Burg. &c.
(b) וירשו בית יעקב את סורס הכנע
(c) Vide 1. Macc. v. 3. & Joseph. Antiq. xiii. 17.
(d) Καὶ οὐκ ἔσται πυρφόρος τῆ οἰκῆς Ἡσαῦ.

Autrement: Οὐκ ἔσται πυρφόρος. Ita Theodoret & quid Codd.
(e) Ieronym. hic. Quos agentes in robus, vel veredarios nunc appellant, Votres πυρφόρος, frumentarios appellabant.

19. *Et hereditabunt hi qui ad austrum sunt, montem Esau : & qui in campestribus Philisthim : & possidebunt regionem Ephraim, & regionem Samaria; & Benjamin possidebit Galaad.*

19. Ceux qui sont du côté du midi, hériteront de la montagne d'Esau : ceux qui habitent dans les campagnes, se rendront maîtres des Philistins : ils seront maîtres du pays d'Ephraïm, & de Samarie ; & Galaad sera assujettie à Benjamin.

COMMENTAIRE.

du combat. (a) L'Hébreu : (b) *Et il ne restera personne à la maison d'Esau.*

Ÿ. 19. HÆREDITABUNT HI QUI AD AUSTRUM SUNT, MONTEM ESAU. *Ceux qui sont du côté du midi, hériteront de la montagne d'Esau.* Ceux des Juifs qui seront dans la partie la plus méridionale de la Palestine, se rendront maîtres des montagnes de l'Idumée, qui sont tout attenantes. Le Prophète désigne en particulier les divers cantons qui seront occupez par les Israélites, après leur retour de captivité ; afin que l'on ne croye point qu'il prophétise en l'air, & d'une manière vague, & indéterminée. Alexandre le Grand donna le pays de Samarie aux Juifs, comme le témoigne Hécatée dans Joseph, liv. 2. contre Appion ; & Jean Hircan subjuga le même pays, après ses guerres contre la Syrie. *Joseph. Antiq. l. XIII. c. 18.*

ET QUI IN CAMPESTRIBUS, PHILISTHIM. *Et ceux qui habitent la campagne, se rendront maîtres des Philistins.* L'Hébreu : (c) *Ceux qui habiteront la Séphala, posséderont le pays des Philistins, qui est aussi tout joignant.* Le canton nommé *Séphala*, étoit une grande plaine, qui s'étendoit depuis Eleuteropolis, jusqu'à Rhinocorure, & la mer Méditerranée, dit saint Jérôme ; ou bien, qui étoit aux environs de Lidda, & d'Emmaüs, nommée autrement *Sarona*. Mais nous ne doutons pas que la première description ne soit la véritable. Séraa, & Estaol étoient dans la *Séphala*. (d) Voyez ce qu'on a remarqué sur Josué, x. 40.

POSSIDEBUNT REGIONEM EPHRAIM, ET REGIONEM SAMARIÆ. *Ils seront maîtres du pays d'Ephraïm, & de Samarie.* Les pays d'Ephraïm, & de Samarie avoient été livrez aux Cuthéens, après le transport des dix Tribus au-delà de l'Euphrate. Ils s'y maintinrent toujours, au moins dans quelques places, jusqu'à ce qu'ils furent assujettis aux Juifs par Alexandre le Grand, & ensuite subjugués de nouveau par Jean Hircan Asmonéen, qui prit, & ruina Samarie de telle manière, qu'il n'y paroïssoit pas même de vestiges d'une ville, & qu'il fit jeter ses ruines dans le torrent. (e)

(a) *Hofyck. Περφόρε, ὁ πῦρ φέρον, ἢ ὁ μένος*
διπλοῦς ἐν πολέμῳ. Vide Drus.
 (b) *ולא יתה שריד לבית עשו Symmach.*
ἄμεωλῆμνον. Aqu. & Theodor. Καὶ ἀλιμμήμιον.

(c) *חשבלה את פלשתין*

(d) *Josue xv. 31.*

(e) *4. Macc. iv. Joseph. Antiq. l. XIII. c. 18.*

20. *Et transmigratio exercitus hujus filiorum Israël, omnia loca Chananæorum usque ad Sareptam; & transmigratio Jerusalem qua in Bosphoro est, possidebit civitates austri.*

20. L'armée des enfans d'Israël qui avoit été transférée hors de son pays, possédera toutes les terres des Chananéens jusqu'à Sarepta: & les villes du midi obéiront à ceux qui avoient été emmenez de Jérusalem jusqu'au Bosphore.

COMMENTAIRE.

BENJAMIN POSSIDEBIT GALAAD. *Galaad sera assujetti à Benjamin.* Le pays de delà le Jourdain est désigné ici sous le nom de Galaad. Benjamin, qui étoit le plus voisin, & le plus à portée de ce pays, le possédera. En effet nous voyons que depuis les Maccabées, (a) les Juifs furent les maîtres de ce pays; & lorsqu'Antiochus Epiphane commença la persécution, le pays de Galaad étoit peuplé de Juifs. Quand le Prophète dit que Benjamin sera le maître de ce pays, il ne faut pas l'entendre comme si Benjamin seul, à l'exclusion des autres Tribus, dût s'en rendre maître. Il le possédoit conjointement avec le reste de la nation. Mais il sembloit y avoir plus de part, parce qu'il en étoit plus voisin, & qu'il regardoit ces cantons comme confiez en quelque sorte à sa garde.

¶ 20. **LOCA CHANANÆORUM, USQUE AD SAREPTAM.** *Les terres des Chananéens, jusqu'à Sarepta.* Les dix Tribus qui ont été emmenées par Salmanasar, reviendront dans leur pays, & posséderont toute la Phénicie, jusqu'à Sarepta, ville dans le territoire de Sidon. Les Chananéens sont mis pour les Phéniciens, parce qu'ils étoient Chananéens d'origine. Dans les tems qui suivirent la persécution d'Antiochus Epiphane, & sous le regne des Asmonéens, on vit l'accomplissement de ces prophéties.

TRANSMIGRATIO JERUSALEM, QUÆ IN BOSPHORO EST, POSSIDEBIT CIVITATES AUSTRI. *Les villes du midi obéiront à ceux qui avoient été emmenez de Jérusalem jusqu'au Bosphore.* Le Juif qui montrait l'Hébreu à saint Jérôme, l'avoit assuré que l'Hébreu (b) *Sepharad* signifioit le Bosphore, qui est le pays où l'Empereur Adrien avoit transporté les Juifs. Mais quel rapport entre ce transport des Juifs du tems d'Adrien, avec celui dont parle ici Abdias? Les Hébreux d'à présent entendent communément l'Espagne, sous le nom de Sépharad. Quelques-uns entendent la France. Tout cela sans aucun fondement. Les Septante ont lû *Ephrata*, ou *Euphrate*: (c) *Les captifs de Jérusalem qui sont jusqu'à Ephrata, posséderont le Nageb.* Ce dernier mot signifie le midi. A l'égard

(*) 1. Macc. v. 9. 35. 45. ix. 31. 36.

(b) וְנָלַת יְרוּשָׁלַיִם אֶת־כְּסָפָרְדַּר יִשְׂרָאֵל אֵת
עָרֵי הַנָּגֶב

(c) Καὶ ἡ μετακλήσις Ἱερουσαλὴμ εἰς Εὐφρατῆν.
ἢ κληρονομήσουσι τὸ Νάγιβ. Edit. Rom. Ἐως Εφρα-
θῆ, κληρονομήσουσι τὰς πόλεις τῆ Νάγιβ.

21. *Et ascendent salvatores in montem Sion judicare montem Esau; & erit Domino regnum.*

21. Ceux qui doivent sauver le peuple, monteront sur la montagne de Sion pour juger la montagne d'Esau: & le regne demeurera au Seigneur.

COMMENTAIRE.

de Sépharad, il faut que ce soit quelque canton de la Babylonie, ou de la Chaldée; car nous savons que les habitans de Jérusalem ne furent transportez qu'en ce pays-là. Or nous connoissons dans ces cantons la ville de *Sippbara*, ou *Sippara*, dans la Mésopotamie, un peu au-dessus de la division de l'Euphrate. (a) La Tribu de Juda, & les habitans de Jérusalem de retour de Babylone, posséderont les villes qui leur appartenoient au midi de la Palestine.

Ÿ. 21. ASCENDENT SALVATORES IN MONTEM SION, JUDICARE MONTEM ESAU. *Ceux qui doivent sauver le peuple, monteront sur la montagne de Sion, pour juger la montagne d'Esau.* Les Septante: (b) *Ceux qui seront sauvez*, ou échappez, ou délivrez de la captivité, & qui sont de la montagne de Sion, s'assembleront pour punir la montagne d'Esau. La plupart (c) entendent par ces sauveurs qui montent sur Sion, les Maccabées, & les Princes Asmonéens, qui joignirent le Sacerdoce à la Royauté, & qui s'étant rendus maîtres de l'Idumée, jugèrent, & gouvernèrent réellement la montagne d'Esau: En quoi ils étoient des figures de JESUS-CHRIST, qui a exercé, & qui exercera dans tous les tems son pouvoir infini, & absolu sur l'Idumée; c'est-à-dire, sur les peuples Gentils qu'il a rassemblez dans son Eglise. C'est ce qui est confirmé par ce qui suit: *Et Erit Domino regnum.* Le regne demeurera au Seigneur. Le regne temporel des Juifs après leur captivité, se termine à JESUS-CHRIST. Trente-sept ans après sa résurrection Jérusalem fut ruinée, & la nation dispersée.

(a) Vide Ptolem. & Cellar. Mésopotam. lib. 3. cap. 15.

ἀνδρῶν τὸ ὄνομα τῆς Ἰερουσαλὴμ. Ita Aqu. & Theodor.

Heb. סִיפְפָרָא Symmach. Σαζορίε

(b) ἄνθρωποι ἡ σωζόμενοι ἐκ τῆς Σιών, τῶ

(c) Ieron. Theodor. Cyrill. Vatab. Grœc. Sancti

Fin du Commentaire sur Abdias.